

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1140>



Défendre notre pouvoir d'achat

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2005-2006 -



Publication date: vendredi 23 septembre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les salaires des fonctionnaires vont augmenter de 1,8% pour l'année 2005 (0,8 % ont été obtenu suite à la grève du 10 mars 2005). Si cette augmentation ne fait que couvrir l'évolution présumée des prix, elle ne permet en rien de rattraper le retard prix : 5% par rapport à 2000 et 20% par rapport à 1982, date de désindexation des salaires sur les prix.

– Conséquence : **une forte dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires.**

Les personnels agents, de catégories B et surtout C, sont particulièrement en difficulté : rappelons que pour les plus bas salaires, une prime est nécessaire pour qu'ils soient au même montant que le SMIC ! et le salaire en fin de carrière n'est que 1,3 fois celui d'entrée dans le métier.

Ce n'est pas mieux pour les enseignants ou assimilés. Malgré un recrutement au niveau bac +3. Et on ne peut pas dire qu'au cours de la carrière, le salaire décolle vraiment (*voir ci-dessous*) !!

– Un récent **rapport de l'OCDE** vient confirmer cette dégradation. **Le salaire des enseignants en France est loin derrière ceux des autres pays** : il est classé 22ème sur 32 pour le salaire en milieu de carrière.

L'enjeu de la bagarre sur le pouvoir d'achat est d'importance : la baisse du pouvoir d'achat des salariés, chômeurs et retraités (pas celui des actionnaires ou des grands patrons, rassurez-vous) est une des causes du manque de dynamisme de notre économie et des pertes d'emplois.

Ils ont regardé leurs feuilles de paie...

Et vous ?

– « En 1980, au 3ème échelon de COPsy, je gagnais 2 fois le SMIC. Vingt-cinq ans après, au 11ème échelon, je touche 2,3 fois le SMIC. Quelle évolution ! »

– « Quand j'ai commencé, certifiée stagiaire 1er échelon en 1985, je gagnais 1,67 fois le SMIC mensuel (base 40 h hebdomadaires). Aujourd'hui, les collègues qui débutent ont à peine 1,3 fois le SMIC (base 35h hebdo, sur la base de 40h hebdo, ça fait même pas 1,17 fois le SMIC !) Et on nous dit que nous sommes des nantis ?!! »



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré